

L'Observance et la Réformation en Alsace (1522-1560)

In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 65. N°174, 1979. pp. 41-54.

Citer ce document / Cite this document :

Rapp Francis. L'Observance et la Réformation en Alsace (1522-1560). In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 65. N°174, 1979. pp. 41-54.

doi : 10.3406/rhef.1979.1633

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1979_num_65_174_1633

L'OBSERVANCE ET LA RÉFORMATION EN ALSACE (1522-1560)

A la fin du xv^e siècle encore, et jusqu'à ce que les traités de Münster et d'Osnabrück eussent changé le cours de son destin, l'Alsace fit partie du Saint Empire germanique. Le contexte dans lequel s'inscrit chez nous la réforme des réguliers fut donc très différent de celui que ce grand effort rencontra dans le royaume de France.

A l'est des Vosges, la révolution religieuse déclenchée par Martin Luther bouleversa plus vite et plus complètement les institutions et les mentalités qu'elle ne put le faire dans les États du Très chrétien. On sait avec quelle âpreté les tenants des doctrines nouvelles critiquaient moines, chanoines et frères, quelle que fût leur observance, stricte ou relâchée. Or, en Alsace, rapidement, ces attaques reçurent l'appui des autorités civiles qui, principalement dans les villes, avaient embrassé la cause des novateurs. La résistance qu'opposèrent à la Réformation protestante les couvents réformés par les observantins mérite de ce fait un examen approfondi. Afin que nous puissions mieux nous acquitter de cette tâche, nous avons réduit les limites géographiques de l'enquête au seul diocèse de Strasbourg, qui, avant 1802, ne comprenait pas le Haut-Rhin actuel¹. A l'intérieur de ce champ d'investigations, nous avons concentré notre attention sur trois monastères strasbourgeois parce qu'une documentation heureusement conservée ne nous montre pas seulement quelles furent les phases de leur combat, mais nous introduit également dans la vie spirituelle qui permit à ces moniales de maintenir et de renouveler leurs énergies.

*
* *

Jusqu'à la veille de la Réformation, la réforme des réguliers avait enregistré d'indéniables progrès dans le diocèse de Strasbourg². Les mitigations de la règle avaient été supprimées dans trois couvents de

1. Le diocèse de Strasbourg n'atteignait pas, au nord, les limites du Bas-Rhin actuel, dont l'extrémité septentrionale était placée sous l'autorité de l'évêque de Spire. Par contre, la partie médiane du pays de Bade était comprise dans le territoire de l'évêché de Strasbourg. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre thèse, *Réformes et Réformation à Strasbourg, Église et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525)*, Paris, 1974.

2. Une vue d'ensemble sur les progrès accomplis par l'Observance et sur les difficultés qu'elle rencontra dans RAPP, *op. cit.*, p. 141-149, 249-264, 281-287, 321-396.

Dominicains, Saint-Nicolas-aux-Ondes et Sainte-Marguerite à Strasbourg, Sylo, à Sélestat. Les hommes avaient été plus difficiles à ramener vers l'austérité primitive que les religieuses. Seuls les Frères prêcheurs de Sélestat s'étaient soumis aux rigueurs de l'observance. Les Cordeliers réformés n'avaient conquis aucune des anciennes maisons que comptait leur ordre dans l'évêché ; ils avaient dû créer leurs deux établissements, l'un à Saverne et l'autre à côté de Barr. Deux abbayes bénédictines seulement avaient accepté le style de vie monastique prôné par Bursfeld : Honcourt et Marmoutier. Des chanoines de Windesheim, enfin, s'étaient fixés à Truttenhausen, au pied du Mont-Sainte-Odile. Ajoutons à cette liste les religieux dont la réputation n'avait jamais été gravement atteinte et dont les censeurs les plus redoutés s'accordaient à louer la bonne tenue : les Chartreux, les Hospitaliers de Saint-Jean-au-Marais et les Guillemites de Strasbourg.

Dans les communautés dont ils s'étaient assurés la direction les observants s'efforçaient d'abord de rétablir le respect strict de la clôture afin « d'éviter tous les actes qui présenteraient ne fût-ce que les apparences du mal »³. Avec le même sérieux, ils s'attachaient à pourchasser les infractions à la loi de pauvreté. Il n'était plus permis qu'aux malades de désertier le réfectoire ; les appartements particuliers étaient supprimés et les domestiques renvoyés. La désappropriation collective n'était pas réalisée, il est vrai, aussi vigoureusement que l'abandon des biens personnels. Les couvents conservaient leur fortune et tentaient même de l'accroître, car leur bonne renommée leur procurait d'assez nombreux postulants et l'augmentation des effectifs ne laissait pas de poser aux économes des problèmes délicats. Ces difficultés financières étaient compliquées quelquefois par la charge qu'imposaient les pensions viagères payées aux religieux qui, plutôt que d'accepter la réforme, avaient quitté la communauté⁴. Les observants en effet, avaient à cœur de renouveler le plus largement possible le personnel des maisons qu'ils avaient conquises. Celles-ci bénéficiaient de la solidarité que les congrégations maintenaient et renforçaient constamment par l'intermédiaire des chapitres, des visites et de la correspondance. Un esprit de corps unissait dans une commune fierté non seulement les réformés d'un ordre mais encore l'ensemble des religieux, de toute obédience, qui pouvaient se prévaloir de rigorisme intransigeant⁵.

La situation de l'Observance, au début du xvi^e siècle, ne comportait pas que des avantages. Les promoteurs de la réforme avaient

3. Citation extraite d'une ordonnance destinée par le maître général de l'ordre des Frères prêcheurs à Saint-Nicolas-aux-Ondes en 1482. Voir la solide étude d'A. BARTHELMÉ, *La réforme dominicaine au XV^e siècle en Alsace et dans l'ensemble de la province de Teutonie*, Strasbourg, 1931 (p. 182).

4. Saint-Nicolas-aux-Ondes perdit 8 religieuses, Sainte-Marguerite 11, Honcourt 3 moines (RAPP, *op. cit.*, p. 146).

5. Cette solidarité s'exprime en particulier dans l'adhésion aux confréries créées par un ou plusieurs couvents réformés (RAPP, *op. cit.*, p. 148 ss.).

essuyé des échecs cuisants. Deux abbayes avaient quitté l'ordre bénédictin et leurs habitants s'étaient fait séculariser pour échapper définitivement aux entreprises que la congrégation de Bursfeld tenterait contre leur interprétation de la règle⁶. Ailleurs, le rétablissement de l'austérité resta lettre morte ; les supérieurs de certaines maisons avaient promulgué des textes qui modifiaient les apparences sans toucher vraiment aux réalités⁷. En 1518, les couvents tenus solidement par la stricte observance représentaient dans notre diocèse une minorité.

A l'intérieur de ce groupe, des signes de lassitude apparurent. Les transfuges qui désertaient le camp des réformés pour jouir des facilités qu'offraient la règle mitigée devinrent plus nombreux. Dans les rangs des observantins, bien des sujets médiocres s'étaient glissés⁸. Lorsque le maître général des Dominicains, le futur cardinal Cajetan, supprima la congrégation où s'étaient regroupés les conventuels de Teutonie, en 1517, les réformés de la province n'eurent pas la force d'exploiter à fond ce succès inespéré, qui révéla leurs faiblesses plus qu'il ne leur rapporta de profit⁹. Leur réputation ne fut pas épargnée par les humanistes qui s'en prenaient indistinctement à tous les religieux, quelle que fût la rigueur de leur observance. *Les Lettres des hommes obscurs* manifestaient avec éclat l'animosité de ceux qui prétendaient former l'élite intellectuelle à l'encontre des « froccards »¹⁰.

Enfin, force nous est de remarquer que, de la polémique à laquelle se livrèrent observantins et conventuels, les deux camps subirent les conséquences néfastes. Tant de boue fut remuée que tous les combattants sortirent souillés de la mêlée. Les abus prirent des proportions si monstrueuses dans les discours et sous la plume des censeurs que les efforts déployés pour réduire ces défauts ne parurent pas à la mesure d'une tâche dont, au fil des ans, l'ampleur, loin de diminuer, semblait croître. L'insuccès, au moins relatif, des réformes préparait les victoires de la Réformation.

*
* * *

Les doctrines nouvelles atteignirent l'Alsace très rapidement¹¹. Dès 1518 peut-être, sûrement l'année suivante, les presses strasbourgeoises

6. Seltz en 1481 et Neuwiller en 1497 (RAPP, *op. cit.*, p. 356).

7. Entre autres exemples, citons celui de l'abbaye de chanoinesses nobles de Saint-Étienne à Strasbourg (RAPP, *op. cit.*, p. 360-362).

8. Un dossier des Archives municipales de Strasbourg (A.M.S., II, 61) éclaire la figure, pour le moins étrange, d'un Dominicain, qui avait quitté l'observance et qui fut compromis dans une mystérieuse affaire de vol, Jean Burchardi. Voir aussi BARTHELMÉ, *op. cit.*, p. 124.

9. Voir B. HÜBSCHER, *Die deutsche Predigerkongregation, 1517-1520 ; Aufhebung, Kampf und Wiederherstellung*, Fribourg en Suisse, 1953.

10. L. BLUM, « La part de l'Alsace à l'origine des *Epistulae obscurorum virorum* », in *Archives de l'Église d'Alsace*, 1949, -1950-p. 99-128.

11. Présentation rapide des débuts de la Réformation dans RAPP, *op. cit.*, p. 467-480. Voir également A. BAUM, *Magistrat und Reformation in Strassburg bis 1529*, Strasbourg, 1887 ; et M. USHER-CHRISMAN, *Strasbourg and the Reform, A study in the process of change*, New-Haven, Londres, 1967.

participèrent activement à la diffusion de la pensée luthérienne, dont les thèmes furent repris, orchestrés ou schématisés par des pamphlétaires. Mais en ce début du xvi^e siècle, l'influence de la parole vive était encore plus considérable que celle du livre. Les premiers sermons dont les idées maîtresses étaient conformes aux thèses soutenues à Wittenberg furent prononcés en 1520 par le desservant de Saint-Pierre-le-Vieux et le lecteur des Carmes. Lorsque leurs supérieurs eurent éloigné ces premiers hérauts de la Réformation, la relève fut assurée par des hommes que les autorités ecclésiastiques ne parvinrent plus à faire taire, Mathieu Zell, curé de Saint-Laurent, Capiton, chanoine de Saint-Thomas et Martin Bucer, un ancien Dominicain qui, sans détenir de fonctions officielles, exposait avec talent et passion le message venu de Saxe. D'autres clercs ne tardèrent pas à transformer en forte troupe ce modeste peloton. Notons que parmi les « Martinien » se trouvaient des religieux qui, comme Luther lui-même, avaient été de stricte observance. Bucer, dont le couvent d'origine, celui de Sélestat avait été réformé, Paul Volz, abbé bénédictin de Honcourt, l'un des monastères incorporés à la congrégation de Bursfeld. Dans le camp de ceux qui restaient fidèles à Rome, l'un des rares combattants qui fit preuve de courage et d'habileté, Thomas Murner, était, lui, un conventuel !

Le pouvoir civil, d'abord circonspect, prit, après 1521, de plus en plus ouvertement le parti des novateurs. En 1522, le Magistrat de Strasbourg fit restituer au libraire chez lequel un officier épiscopal avait saisi des ouvrages « évangéliques » ces volumes que les décisions prises par la Diète de Worms lui commandaient pourtant d'éliminer. Par contre, tous les exemplaires du *Grand fou luthérien*, que Murner avait fait mettre en vente, furent confisqués, sous prétexte que ce pamphlet, où le docteur de Wittenberg était durement malmené, représentait une menace pour la paix publique. L'année suivante, les prêtres qui s'étaient mariés, et que l'évêque entendait punir, reçurent l'approbation et l'appui du gouvernement strasbourgeois. En 1524, l'assemblée des échevins décida que dorénavant les curés seraient nommés par les autorités urbaines, qui prendraient en charge le paiement de leur salaire.

De telles mesures n'auraient pas été arrêtées par des hommes politiques, dont, en d'autres circonstances, la prudence et le sens de l'opportunité devaient apparaître clairement, s'ils n'avaient pas été portés par un large mouvement populaire à violer aussi délibérément les lois de l'Empire. Il n'est pas possible, certes, de mesurer avec précision l'ampleur du succès que rencontra dans les masses la prédication des « Martinien ». Ce qui ne saurait faire de doute, c'est la faiblesse de la résistance aux innovations doctrinales. De la ville, les idées luthériennes passèrent à la campagne, où, très vite, elles prirent un tour révolutionnaire. La révolte qui grondait dans les villages depuis les années 1490 éclata brutalement au printemps 1525, et le soulèvement des « Rustauds » revêtit un caractère essentiellement religieux. Le

bouleversement de l'ordre social était exigé par les paysans au nom de la liberté qu'ils avaient discernée dans l'Évangile. L'Église, les moines et les prêtres furent en butte aux violences des insurgés qui, plus d'une fois, laissèrent libre cours aux fureurs iconoclastes. La Réformation semblait être un torrent auquel n'échappaient que de rares îlots, tel Sélestat que les efforts de l'humaniste Wimpheling, tout aussi passionné pour la défense des traditions qu'il l'avait été naguère pour l'attaque des abus, réussirent à retenir en dehors du courant novateur.

Celui-ci frappait de plein fouet les communautés de religieux et de religieuses dont la Réformation critiquait non pas les défaillances, mais les principes et les raisons d'exister. Épisode significatif — et sur lequel nous reviendrons : le 22 juin 1522 Nicolas Kniebs, qui devait jouer un rôle capital dans l'établissement du protestantisme à Strasbourg, vint au couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes, où sa fille, Marguerite, âgée de 14 ans, était novice ; il voulut l'emmener avec lui ; le refus qu'il essuya fut si net qu'il ne jugea pas possible de passer outre immédiatement mais, le 23 novembre, il retira son enfant qui fut bien forcée d'obéir¹².

Geste isolé ? Non pas. Dès le 25 novembre, un autre notable strasbourgeois chercha sa fille à Saint-Nicolas¹³. Puis, peu à peu, le pouvoir civil intervint à son tour et soumit l'existence des couvents à des mesures de contrôle et de coercition de plus en plus rigoureuses¹⁴. En 1523, il leur prescrivit de verser au fonds public de l'assistance qu'il venait de créer les sommes affectées par les religieux aux aumônes¹⁵. En 1524, le conseil constitua la commission des *Klosterherren* ; ces « messieurs des couvents » s'empressèrent d'interdire aux réguliers de choisir leurs économes, qui désormais seraient désignés par la municipalité, et qui rendraient compte de leur gestion aux *Pfleger*, des curateurs également nommés par le Magistrat¹⁶. A la même époque, la ville fit procéder à l'inventaire des biens que possédaient les communautés religieuses¹⁷. A toutes ces maisons, elle commanda de se placer sous sa protection, ce qui devait, du même coup, les assujettir à sa réglementation judiciaire et fiscale¹⁸. Le but que les autorités urbaines s'était assigné n'était autre que l'élimination du clergé régulier ; le Magistrat n'avait-il pas autorisé, dès le mois de mai 1524, tous les moines et toutes les nonnes qui le souhaitaient à rentrer dans le

12. A.M.S. II 7, 20.

13. A.M.S. II 7, 20.

14. En dehors des ouvrages cités (note 11), voir les ouvrages de J. F. VIERLING, *Das Ringen um die letzten dem Katholizismus treuen Kloster Strassburgs zur Zeit der Reformation und Gegenreformation*, Strasbourg, 1914, et de R. SCHELF, *Die Reformationsprozesse der Stadt Strassburg am Reichskammergericht zur Zeit des Schmalkaldischen Bundes (1524-1531-1541-1555)*, Kaiserslautern, 1965.

15. VIERLING, *op. cit.*, p. 26.

16. BAUM, *op. cit.*, p. 120.

17. VIERLING, *op. cit.*, p. 25.

18. VIERLING, *op. cit.*, p. 17-27.

siècle¹⁹ ? Un vent de panique souffla sur les couvents lorsque, dans le plat pays, la fureur des « Rustauds » se déchaîna ; en ville, les religieux étaient exposés aux rigueurs de la loi ; au dehors, leur vie même était en danger.

En 1519 déjà, quelques Augustins de Strasbourg avaient obtenu leur sécularisation²⁰. Il fallut attendre quatre ans pour observer de nouvelles défections : elles se produisirent dans une maison d'excellente réputation, la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-au-Marais²¹. La même année, en novembre, un groupe de Franciscains se déclara prêt à quitter l'état religieux²². Mais ce fut à partir du printemps 1525 que les départs se multiplièrent : en avril, les Clarisses du Marais et celles du Marché-aux-Chevaux se dispersèrent ; en mai, les Dominicaines de Sainte-Catherine les imitèrent, suivies en septembre, par celles de Saint-Marc ; au même moment se produisit la dissolution complète de la communauté franciscaine²³. Dans beaucoup d'autres maisons ne restaient plus que quelques religieux ; affaiblis par ces désertions, les couvents des Frères prêcheurs, des Guillemites, des chanoines réguliers de Saint-Arbogast, des Augustins et des Carmes furent fermés, l'un après l'autre, entre 1526 et 1534²⁴. Ailleurs qu'à Strasbourg, la situation des religieux n'était pas plus reconfortante. Dans des cités qui n'avaient pas pris le parti de la Réformation, des maisons étaient abandonnées, ainsi par les Franciscains à Sélestat en 1535, en 1546 à Haguenau, de 1559 à 1597 à Saverne²⁵. A la campagne, trois abbayes d'hommes, Honcourt, Baumgarten et Walbourg, dévastées par les « Rustauds », ne furent plus jamais réoccupées par les moines. Il en alla de même pour le prieuré de Truttenhausen²⁶. Les Cisterciens de Neubourg offrirent à la ville de Haguenau leur monastère et tout leur temporel en échange d'une pension viagère²⁷. La vie monastique s'éteignit avant 1550 tant à Eschau qu'au Mont-Sainte-Odile²⁸.

Les institutions qui s'écroulèrent le plus vite sous le choc furent souvent celles que la stricte observance n'avaient pas raffermies. Cette constatation s'impose à Strasbourg : les Dominicaines de Saint-Marc avaient abandonné l'obéissance des Frères prêcheurs, en 1518, parce qu'elles ne voyaient pas de plus sûr moyen d'échapper à la réforme ;

19. VIERLING, *op. cit.*, p. 30.

20. A.M.S. II 21, 48.

21. VIERLING, *op. cit.*, p. 31.

22. BAUM, *op. cit.*, p. 103.

23. BAUM, *op. cit.*, p. 101-124.

24. VIERLING, *op. cit.*, p. 30.

25. Voir *Alemania Franciscana antiqua*, III, 1957, p. 151-174, II, 1958, p. 104-156 ; P. ADAM, *Histoire religieuse de Sélestat*, Sélestat, 1967, p. 254 ss.

26. Consulter les notices rédigées pour chacun de ces monastères par M. BARTH, *Handbuch der elsässischen Kirchen*, Strasbourg, 1960.

27. Archives du Bas-Rhin H937,32.

28. M. BARTH, *Die heilige Odilia und ihr Kult in Volk und Kirche*, Strasbourg, 1938, p. 146 ss.

dès que la Réformation montra sa force, ces religieuses, devenues chanoinesses depuis peu, rentrèrent dans le monde ; les Clarisses du Marché-aux-Chevaux semblent bien avoir eu les mêmes dispositions d'esprit que les sœurs de Saint-Marc²⁹. A Sainte-Catherine comme à Sainte-Claire-du-Marais, l'observance n'avait pas été pleinement introduite, même si quelques abus avaient été réformés et, dans ces deux maisons, la résistance aux exhortations prodiguées par les « Martinien » fut nulle, pour autant que nous puissions le savoir³⁰. Ni les Cordeliers, ni les Dominicains — dont plusieurs sources révèlent les divisions et les faiblesses — ne luttèrent longtemps contre les détracteurs de l'état religieux³¹. Mais les conventuels ne furent pas les seuls que la tourmente emporta. A Strasbourg, Saint-Guillaume avait joui toujours d'une bonne réputation³². Dans le plat pays, Honcourt et Truttenhausen étaient tenus par des observantins lorsque s'abattit sur ces couvents l'orage qui mit fin à leur existence³³.

Néanmoins, à Strasbourg, l'un des épicycles du séisme, les six maisons qui vacillèrent, certes, mais ne s'effondrèrent pas, étaient d'une part trois communautés masculines, la Chartreuse qui n'avait jamais été réformée parce qu'elle n'avait jamais été déformée, la commanderie de Saint-Jean, dont les plus sévères censeurs avaient loué l'excellente tenue, la commanderie des Teutoniques enfin, que le soutien de l'Empire protégea peut-être contre les assauts de la municipalité³⁴ ; d'autre part, trois couvents de femmes, Sainte-Madeleine, que Geiler de Kaysersberg avait guidé d'une main ferme sur la voie de l'austérité³⁵, Saintes-Marguerite-et-Agnès et Saint-Nicolas-aux-Ondes, qui, depuis de longues années, s'étaient rangés dans le camp de l'observance³⁶. Nous examinerons ces deux couvents de plus près parce qu'une documentation d'une exceptionnelle richesse nous permet de suivre les phases de leur combat.

La lutte fut sévère. Dès la fin de 1524 les moniales durent résister aux pressions qui s'exerçaient par l'intermédiaire de leur parenté. Correspondants et visiteurs invitaient les religieuses à quitter un état que les novateurs n'estimaient pas conforme à la volonté divine. La guerre des Paysans porta l'angoisse de ces pauvres femmes à son comble ; dans les campagnes, la haine des couvents était déchaînée ;

29. BARTHELMÉ, *op. cit.*, p. 194-196.

30. Ch. WITTMER, « Reformversuche im Dominikanerinnen Kloster Sankt-Katharina zu Strassburg », in *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*, 1943, p. 418-425 ; RAPP, *op. cit.*, p. 286.

31. *Alemania Franciscana antiqua*, VIII, 1962, p. 5-30 ; A.M.S. II, 61.

32. A. M. BURG, J. TRUTTMANN, « L'ordre des Guillemites en Alsace », in *Archives de l'Église d'Alsace*, 1947-1948, p. 173-204.

33. RAPP, *op. cit.*, p. 337 et 382.

34. RAPP, *op. cit.*, p. 328.

35. L. PFLEGER, « Die Geschichte des Reuerinnenklosters Sankt Magdalena in Strassburg », in *Sankt Magdalena in Strassburg*, Strasbourg, 1937, p. 1-84.

36. BARTHELMÉ, *op. cit.*, p. 66-85.

en ville, le Magistrat ne dissimulait pas ses sentiments ; le 19 mai 1525, il annonçait son intention de rassembler dans une seule maison les nonnes qui refuseraient de rentrer dans le siècle, mais, précisait-il, ces obstinées devraient porter « un vêtement convenable » et non plus le froc ³⁷. Une Dominicaine écrivit à sa famille, en Souabe, pour demander l'envoi d'une voiture à Strasbourg : les paquets étaient faits, sans doute faudrait-il partir incessamment ³⁸. La dispersion des communautés avait été décidée par le gouvernement de la ville dès le mois de mai. Mais l'application de cette mesure s'avéra difficile. Certes, beaucoup de religieuses de l'observance retournèrent chez leurs parents 33 sur 45 à Saintes-Marguerite-et-Agnès, 16 sur 33 à Saint-Nicolas-aux-Ondes, mais dans les trois monastères un groupe d'irréductibles demeura ; elles étaient une douzaine à Saintes-Marguerite-et-Agnès, 17 à Saint-Nicolas, 9 à Sainte-Madeleine ³⁹. Le prétexte invoqué pour expliquer cette désobéissance à l'autorité municipale était généralement l'âge avancé des religieuses, qui n'avaient plus de parenté prête à les recueillir. En juin, un sursis fut accordé, de fort mauvaise grâce, à ces vieilles sœurs. Les *Klosterherren* allaient disant que « 5 à 6 nonnes dans un couvent, ce n'était guère mieux que si leurs effectifs atteignaient la quarantaine ou la cinquantaine » ⁴⁰. Une question financière vint compliquer le problème que la ville s'irritait de ne pas pouvoir trancher : les couvents devaient rembourser aux moniales qui renonçaient à leur état le montant de leur dot et s'engager, de plus, à leur payer une pension. Les économes des maisons affectées par ces départs n'avaient pas en caisse les sommes nécessaires à ces paiements. Au même moment, les artisans et les commerçants qui comptaient les monastères dans leur clientèle éprouvaient quelque inquiétude en pensant que, désormais, ils ne devraient plus compter avec les commandes et les achats des nonnes condamnés à se disperser ⁴¹.

Ces difficultés amenèrent les édiles de Strasbourg à ne pas exiger l'application complète de la décision qu'ils avaient prise, au printemps, au moment où rien ne semblait devoir s'opposer à sa mise en pratique. Ils ne désespéraient pas cependant d'amener les moniales à résipiscence. Ils comptaient sur l'action des prédicants « martinien » qu'ils avaient imposés aux couvents et sur les effets que produirait l'interruption du service liturgique : le 6 mai 1525, le Magistrat avait interdit la célébration de la messe dans les chapelles des monastères ⁴². En réalité, la résistance des Dominicaines et des Pénitentes ne s'affaiblit pas ; ni les exhortations, ni les admonestations des pasteurs n'en vinrent à bout. Finalement, les curateurs nommés par la ville se découragèrent :

37. VIÉRLING, *op. cit.*, p. 35.

38. Archives de l'hôpital de Strasbourg, 8042.

39. VIÉRLING, *op. cit.*, p. 38.

40. VIÉRLING, *op. cit.*, p. 36.

41. VIÉRLING, *op. cit.*, p. 36-39.

42. VIÉRLING, *op. cit.*, p. 42-44.

au printemps de 1526, par exemple, l'un des *Pfleger* de Saintes-Marguerite-et-Agnès, pria le conseil de le décharger de sa mission ⁴³.

Non contents de tenir en échec tous ceux qui s'acharnaient à leurs pertes, les moniales parvinrent à reconstituer, au moins partiellement, les effectifs éclaircis par les abandons de 1525. Un assez grand nombre de religieuses qui avaient quitté leur couvent à cette époque y revinrent lorsque cela leur sembla possible. En 1530, il semble qu'à Saintes-Marguerite-et-Agnès toutes celles qui s'étaient séparées de la communauté cinq ans plus tôt étaient rentrées au bercail ⁴⁴. Mais les monastères auraient été tôt ou tard voués à la disparition si de nouvelles recrues n'avaient pas pu combler les vides creusés par le vieillissement et la mort. Le Magistrat avait bien l'intention de laisser dépérir les couvents auxquels, dès 1525, il avait strictement interdit d'admettre des novices ⁴⁵. Il comptait sans l'habitude qu'avaient prise depuis longtemps les notables de faire instruire leurs filles par les nonnes. Même la victoire du protestantisme n'avait pas entièrement supprimé cette coutume. En 1534, les religieuses de Sainte-Marguerite sollicitèrent, sans succès, l'autorisation d'accueillir comme pensionnaire la petite fille d'un ancien *Stettmeister* (maire) de la ville. Les Dominicaines de Saint-Nicolas avaient passé outre, dès 1533, à la volonté du conseil, et reçu des postulantes. Il semble que, dans l'esprit de leurs élèves, les nonnes aient pu faire naître le goût de l'état monastique et qu'elles aient réussi, de cette manière, à compenser les pertes causées par les abandons et les décès. A partir de 1536, avec l'appui de quelques bourgeois qui, bien que protestants, reconnaissaient à l'enseignement dispensé par les religieuses une valeur certaine, les couvents assurèrent, vaille que vaille, le renouvellement de leurs effectifs ⁴⁶.

Le combat incessant que devaient soutenir les moniales pour sauvegarder leur droit à l'existence faillit bien avoir raison de leurs énergies. Certaines d'entre elles semblaient disposées à capituler quand, en 1547, la défaite infligée par Charles-Quint aux protestants modifia pour quelques années l'équilibre des forces religieuses dans l'Empire ⁴⁷. L'Intérim permit aux couvents de reprendre des relations plus normales avec les communautés établies dans des régions catholiques. L'exercice du culte redevint plus facile qu'il n'avait été pendant plus de vingt ans. Mais ce répit ne dura guère. Dès 1555, le Magistrat reprit l'offensive, avec d'autant plus de vigueur qu'à la première génération de pasteurs strasbourgeois avaient succédé des théologiens plus soucieux que leurs aînés de faire respecter une stricte orthodoxie luthérienne ⁴⁸. Pas plus

43. VIERLING, *op. cit.*, p. 45.

44. BARTHELMÉ, *op. cit.*, p. 120.

45. VIERLING, *op. cit.*, p. 66.

46. VIERLING, *op. cit.*, p. 67-69.

47. VIERLING, *op. cit.*, p. 88.

48. B. VOGLER, « L'affirmation de l'orthodoxie luthérienne », in *Strasbourg au cœur religieux du XVI^e siècle*, Strasbourg, 1977, p. 595-602.

qu'avant l'Intérim, certes, le conseil ne put faire fléchir les religieuses, mais aucune forme de tracasserie ne leur fut épargnée. Ainsi, dans la nef de Saint-Nicolas-aux-Ondes, deux moulins furent installés en 1563 ; comme, en 1536, la ville avait fait abattre le jubé, les moniales ne pouvaient plus se réunir au chœur, où le bruit des machines et les cris des ouvriers auraient couvert leurs voix ⁴⁹.

La volonté d'en finir avec les derniers bastions du catholicisme fut stimulée par les menaces que firent peser sur Strasbourg des évêques de plus en plus combatifs. En 1591, au moment où la guerre allait éclater, de nouveaux efforts furent déployés par le Magistrat qui chassa les Chartreux de leur couvent et, l'année suivante, expulsa les Dominicaines de Saint-Nicolas. Pour justifier la première de ses décisions, le conseil avait fait valoir que la Chartreuse pouvait servir à des assiégeants éventuels de point d'appui. Contre les moniales, il avait exploité la zizanie dont une situation financière de plus en plus difficile avait favorisé le développement. Sur 17 religieuses que comptait le monastère en 1592, 8 seulement refusèrent de rentrer dans leur famille et furent transférées à Sainte-Marguerite ⁵⁰. La résistance des sœurs avait été sérieusement ébranlée. Elle ne s'éteignit pas. Les Dominicaines de Sainte-Marguerite et les Pénitentes de Sainte-Madeleine tinrent bon, envers et contre tout, jusqu'à ce qu'en 1681, le Roi Très chrétien rendit aux catholiques de Strasbourg droit de cité ⁵¹.

* * *

A la persévérance des moniales dont nous venons d'évoquer la lutte, il n'est pas possible de trouver une explication absolument convaincante ; qu'il observe des groupes ou des personnes isolées, l'historien ne parvient pas toujours à découvrir les origines de leurs défaillances ou de leur courage. Du moins peut-il rechercher ce qui l'aide à comprendre les faits qu'il a constatés. En l'occurrence, il dispose, pour éclairer l'attachement des religieuses à leur état, d'une documentation très riche. Il s'agit des livres de piété qui furent en usage tant à Saint-Nicolas qu'à Sainte-Marguerite et qu'une série de hasards heureux nous a conservés en assez grand nombre. Grâce à ces recueils de *preces devotae*, nous pouvons nous faire une idée relativement précise sur la spiritualité que les Dominicaines réformées de Strasbourg conservèrent et cultivèrent après 1522, comme avant le début de la révolution protestante ⁵².

49. VIERLING, *op. cit.*, p. 105.

50. VIERLING, *op. cit.*, p. 117-120.

51. VIERLING, *op. cit.*, p. 123-124 ; PFLEGER, *op. cit.*, p. 57-63.

52. Pour la présentation de ces livres et l'analyse de leur contenu, dans la mesure où il appartient au Moyen âge, voir F. RAPP, « La prière dans les monastères de dominicaines observantes en Alsace au xv^e siècle », in *La mystique rhénane*, Paris, 1963, p. 207-218 ; voir aussi « La vie religieuse du couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes de 1525 à 1592 », in *Études de sociologie religieuse*, Cahier de l'Association

Le premier trait qui frappe le lecteur de ces manuscrits est le souci d'intériorisation que révèlent oraisons et méditations. Rien dans la vie monastique ne doit rester superficiel. Les gestes en apparence très humbles et tout à fait communs n'ont de prix que s'ils expriment une dévotion profonde. *Innig, Innigkeit*, tendre et tendresse sont des mots qui reviennent presque constamment dans ces textes. L'émotion est une grâce, *Gnade*, dont Dieu peut momentanément sembler avare. Mais à la moniale il est recommandé de frapper à coups redoublés contre la porte du Père céleste qui finira par ouvrir au mendiant spirituel.

Le meilleur moyen de se préparer à la grâce de dévotion et de la faire fructifier est clairement indiqué dans nos manuscrits, où l'accomplissement des obligations religieuses est présenté comme la rencontre du Seigneur Jésus, rencontre répétée chaque jour, voire plusieurs fois dans la journée ; les fêtes du calendrier liturgique, les heures de l'office choral et les différentes parties de la messe étaient pour les moniales autant d'occasions de se souvenir du Christ et de revivre avec lui telle ou telle étape de la Rédemption, car le Maître vers lequel les textes invitaient les Dominicaines à tourner leurs regards était l'Homme des Douleurs. Un exercice proposé pour l'Avent assortit chacune des occupations auxquelles une moniale pouvait ou devait vaquer d'associations d'idées telles que la Sainte Face se dessinait, comme en filigrane, sous les réalités en apparence les plus profanes. Au réfectoire, en esprit, les religieuses voyaient la croix se dresser devant leur table ; elles étaient invitées à tremper chaque morceau de pain dans le sang du Rédempteur. Avant de se coucher, elles devaient entrer avec le Christ au jardin de Gethsémani, contempler son agonie et souffrir avec lui ; lorsqu'elles se couchaient, la pensée de la Passion ne les quittait pas ; elles n'étaient pas étendues sur le lit mais sur le bois du gibet ; la poitrine du Seigneur était leur coussin et par la plaie de son flanc transpercé leur souffle pénétrait jusque dans son cœur ⁵³.

Dans nos recueils, le lecteur ne trouvera pas d'exposés de méthode ; la *devotio moderna* n'a pas fourni son appareil pédagogique si complet aux Dominicaines de Strasbourg, mais si ces textes ne constituent pas un système, ce n'est pas le hasard qui les a réunis. Ils façonnent l'esprit des religieuses qui les lisent, les relisent et les méditent en quelque sorte par imprégnation. A force d'être répétées, ces *preces devotae* finissent par constituer un paysage mental qu'il devient difficile de quitter. De plus, la réflexion des sœurs était guidée de telle

interuniversitaire de l'Est, 1963, p. 1616. Des manuscrits de la Bibliothèque de Berlin et provenant, pour la plupart, de Saint-Nicolas-aux-Ondes ont fourni la principale documentation de ces deux études.

53. L'influence des mystiques rhénans est évidente dans les deux formes d'exercices spirituels que nous venons d'évoquer. Suso prenait sa boisson en cinq traits pour honorer les cinq plaies (J. HUIZINGA, *Le déclin du Moyen âge*, Paris, 1941, p. 183). Tauler recommandait aux Amis de Dieu l'attitude décrite dans le manuscrit de Saint-Nicolas (J. TAULER, *Predigten*, Francfort, 1886, p. 88).

sorte qu'elle parcourait, en partant du dogme central, la Rédemption, tout le vaste domaine de la croyance et de la morale. La plupart de ces exercices étaient faits pour que, retirée dans sa cellule, chaque religieuse pût les accomplir en son particulier. Quelques-uns d'entre eux, cependant, associaient à la prière privée la méditation en commun. Les Dominicaines de Sainte-Marguerite effectuaient de cette manière le « voyage au-delà des mers » de la Septuagésime à Pâques. L'allégorie du pèlerinage en Terre Sainte servait de fil conducteur à cette retraite de Carême. L'ordre des Prêcheurs représentait le navire dont le Saint-Esprit tenait la barre ! Chaque passager s'acquittait seul de son travail six jours sur sept. Toutefois, le mercredi, sous la présidence de la prieure, l'équipage faisait le point et décidait de redoubler d'efforts, si quelque tempête s'annonçait ⁵⁴.

Une bonne part de prières et d'exercices spirituels contenus dans ces recueils est faite de textes anonymes. Parmi les auteurs qui sont désignés nous rencontrons des maîtres spirituels d'origine et d'époque très diverses, de saint Bernard à Gerson, de Venturin de Bergame à Tauler, de sainte Mechtilde au prédicateur strasbourgeois Geiler de Kaysersberg. De cette tradition, la mystique rhénane n'était pas absente, mais elle n'y tenait pas la première place.

Après 1532, les moniales réformées conservèrent ce qu'elles avaient reçu de leurs aînées avec une fidélité si parfaite qu'elles ne changèrent même pas la présentation matérielle de leurs recueils. La spiritualité qu'elles y trouvaient convenait bien à leur situation puisqu'elle accordait une importance considérable à la dévotion privée, la seule que ces religieuses, à défaut de célébrations liturgiques, pouvaient cultiver librement ⁵⁵.

L'examen attentif des textes qui furent transcrits et probablement composés après que la Réformation se fût assurée la maîtrise de la ville permet d'y déceler des nuances que les manuscrits du xv^e siècle ne comportaient point. Sans que la fonction des œuvres fût méconnue, le caractère fondamental de la grâce était souligné vigoureusement. Sans cesse, les oraisons et les méditations rappelaient que seule la miséricorde divine, dont la Rédemption était la preuve éclatante, fondait l'espérance des chrétiens. Entre la justice et le péché, la croix du Christ se dresse, gage de salut. Que cette vérité fût proclamée si nettement dans les monastères fidèles à l'observance ancienne n'est

54. Fl. LANDMANN, « Zwei Andachtsübungen von Strassburger Klosterfrauen », in *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*, 1931, p. 217-228 et M. BARTH, *Die Herz-Jesu Verehrung im Elsass vom 12. Jahrhundert bis auf die Gegenwart*, Strasbourg, 1928, p. 62-64.

55. Remarquons que les images, elles aussi, s'adaptèrent à la situation nouvelle ; les moniales en firent de très petites qu'elles plaçaient dans leurs cellules ou entre les pages de leurs livres puisqu'il devenait difficile sinon impossible de se recueillir devant les tableaux et les statues de leur église conventuelle. Le registre des cadeaux offerts à leurs amis par les Dominicaines de Saint-Nicolas décrit les objets de piété, particulièrement les images, envoyées aux correspondants du couvent (A.M.S. II, 39, 20).

certes pas un fait négligeable, au moment où, dans les églises protestantes de Strasbourg, les pasteurs insistaient sur la justification par la foi. Mais précisément les divisions qui séparaient alors les fidèles ravivaient la sensibilité des moniales à tout ce qui concernait l'organisme ecclésial. Des prières imploraient le secours de Dieu contre la contagion de l'erreur ; il en était d'autres qui suppliaient le Maître d'envoyer des ouvriers dans sa moisson, démarche émouvante, si l'on se souvient qu'elle était le fait de religieuses privées souvent et longtemps de vie sacramentelle. Les grandes oraisons du Vendredi Saint, qui s'ouvrent à toutes les préoccupations de l'Église universelle, furent traduites en langue vulgaire, afin que la lecture en devînt plus facile et plus fructueuse. Isolées, entourées d'observateurs qui trouvaient de plus en plus incompréhensible leur mode d'existence, les moniales se rattachaient avec ferveur à la communauté dont elles percevaient d'autant mieux la présence invisible qu'elles en étaient séparées physiquement.

La dévotion aux saints revêtit également des formes nouvelles. La Vierge était vénérée surtout, semble-t-il, parce que sa protection et son intercession étaient particulièrement efficaces. Des images réalisées à Saint-Nicolas, montraient Marie tantôt implorant auprès de Dieu la grâce de l'humanité pécheresse, tantôt écrasant sous ses pieds le serpent, symbole du Mal. Dans l'armée des Élus, la piété des religieuses choisissait, en plus des figures qu'elle avait toujours invoquées, des bienheureux qui n'apparaissaient pas ou rarement dans les recueils du xv^e siècle, saint Pierre et saint Paul, les patrons de l'Église romaine, saint Joseph et l'Ange gardien, dont la réforme catholique répandait le culte. Les relations épistolaires que les couvents strasbourgeois entretenaient avec ceux qui se trouvaient dans les villes restées catholiques rendaient possible la pénétration de la spiritualité post-tridentine jusqu'au cœur d'une cité protestante. Saint-Nicolas, Sainte-Marguerite et Sainte-Madeleine étaient donc en mesure de recueillir, au moins en partie, le bénéfice du redressement qu'accomplit la catholicité à partir de 1550 principalement.

Cette présentation de la vie spirituelle que les religieuses strasbourgeoises avaient pu maintenir après 1522 serait incomplète si nous n'y faisons pas figurer un élément moins positif que les autres. Au xv^e siècle, l'Observance s'était efforcé de développer, simultanément, les célébrations communautaires et la piété personnelle. Après 1522, la vie sacramentelle fut durement atteinte par l'isolement dans lequel le Magistrat maintint les couvents. Même lorsque les autorités civiles se montrèrent moins inflexibles, le nombre des communions, enregistré dans les comptes, resta nettement inférieur au niveau qu'il avait atteint avant la Réformation. A Saint-Nicolas, entre 1575 et 1590, les Dominicaines n'allèrent à la Sainte Table que deux fois par an ! Ce déséquilibre entre la prière solennelle et la dévotion privée pourrait expliquer, au moins dans une certaine mesure, que la résistance des religieuses n'était

pas sans faille et que l'une de leurs communautés, celle de Saint-Nicolas, finit par succomber aux pressions du pouvoir civil en 1592.

*
* *

Il serait injuste d'achever cet exposé sur l'évocation de défaillance dont les religieuses de Strasbourg ne purent se préserver, ni toutes, ni toujours. L'attachement dont elles donnèrent un éclatant et durable témoignage, dans des conditions éprouvantes, nous autorise à penser que l'Observance avait, dans quelques communautés au moins, renouvelé profondément la vie régulière. Entre le Moyen âge et les temps modernes, les ordres anciens et les congrégations nouvelles, les réformes du xv^e siècle avaient donc établi, malgré des obstacles énormes, une continuité remarquable.

En guise de conclusion, donnons la parole à la prieure de Saint-Nicolas-aux-Ondes. A la fille de Nicolas Kniebs, la petite Marguerite que son père vient de retirer du couvent, en novembre 1522, elle adresse, comme un viatique, d'ultimes recommandations ⁵⁶ :

« Ma chère enfant. Voici ton père. Il t'avait confié, jadis, à nos soins car il pensait alors plaire à Dieu... nous t'avions accueillie, dans les mêmes dispositions d'esprit. Il y a cinq ans maintenant que nous avons entrepris de t'éduquer et de t'instruire, au prix de beaucoup d'efforts. Mais ton père a changé d'avis ; il ne veut plus te savoir chez nous ; il nous a menacé de te prendre de force si nous n'acceptons pas de bon gré ton départ... Il faut donc que nous te laissions aller. J'aurais préféré te voir mise dans une tombe plutôt que d'assister à ton retour dans le monde. Enfin, puisqu'il te veut tout de suite, je te remets entre ses mains, et c'est lui, désormais, et non plus moi, qui portera le souci de ton bien. Nous ne te chassons pas ; tu n'as pas commis de faute. Tu sais que le couvent t'aimait bien et t'aime encore. J'ai souvent été dure avec toi... Je n'ai pas voulu te tromper et te montrer d'abord ce que notre existence avait d'agréable pour te laisser découvrir, plus tard, trop tard, ses difficultés. Je voulais que tu puisses changer d'état avant d'être liée par la profession. Ne m'en veux pas. Dieu te bénisse et te garde, ma chère enfant. Pense toujours à Lui ; n'oublie pas que la vie est courte, que toutes choses s'en vont comme la fumée. Seule la mort amère demeure. Songe à ce que dit le Sage de l'Écriture « la pensée du trépas écarte le péché ». Inscris dans ton cœur les quatre fins dernières... elles t'attendent et tu ne les éviteras pas... » A l'intention de Kniebs, la prieure ajoutait : « Voici ta fille ; elle était dans ma main et j'en avais le souci ; reprends la ; portes-en la charge à nouveau ; je te rends une enfant, bonne, pieuse et pure ; Dieu veuille que tu la gardes dans cet état ; si tu n'y parvenais pas, ni devant Dieu, ni devant toi, je n'en aurai la responsabilité ».

Francis RAPP,
Université de Strasbourg.

56. A.M.S. 7, 20 (28). Voir également le catalogue de l'exposition *Humanisme et réforme à Strasbourg*, 1973, p. 51 et s., catalogue établi par M. F. J. FUCHS.